

## Jeune ayant besoin de vos conseil :)

## Par sephi, le 04/03/2009 à 23:13

Bien le bonjours a toutes et tous, et je vous remercie pas avance de vos conseil!

Je me présente, je suis étudiant et j'ai 20 ans.

Depuis l'age de 11 ans, je dépanne les Ordinateurs et Serveurs de tierces personne, et, évidement je me faisait payer comme on dit "au noir". Aujourd'hui je continue cette activité, illégale je pense bien, sans quoi je ne pourrai continuer ces études.

Il y aurait-il une solution pour moi? Pour que cette activité devienne déclarée? Je sais que ce que j'écris ne peut plaire a tout le monde, mais je m'en remet a vous.

J'aimerais également vendre du matériel informatique par internet. Que faire pour être en toute légalité en France?

Merci beaucoup pour toutes vos réponses!